This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE;

PAR M. LHOMOND,

PROFESSEUR-ÉMÉRITE EN L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

NOUVELLE ÉDITION.

OUVRAGE qui seul en ce genre a mérité le suffrage du Jury des Livres élémentaires.

A LYON,

Chez SAVY, Libraire, grande rue Mercière. N.° 18.

M. DCCC. VI.

Digitized by Google

On trouve chez le même Libraire les autres Ouvrages de M. LHOMOND, ainsi que toutes sortes de Livres classiques.

Digitized by Google

PRÉFACE.

C'EST par la langue maternelle que doivent commencer les Etudes, dit M. Rollin. Les Enfans comprennent plus aisément les Principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une Langue qu'ils entendent déjà, et cette connaissance leur sert comme d'introduction aux Langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes Grammaires françaises, mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des Abrégés qui ont été faits pour les Commençans. Les premiers élémens ne sauraient être trop simplifiés. Quand on parle à des Enfans, il y a une mesure de connaissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir davantage. Il est sur-tout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à-la-fois: il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite: si vous en versez trop en même temps, la liqueur se répand, et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder;

Digitized by Google

cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les connaissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin, il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur faiblesse : ce n'est point par des définitions abstraites qu'on leur fera connaître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles, et qui les rendent faciles à distinguer. (1)

On sent que, pour exécuter ce plan, il faut connaître les Enfans. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient ; c'est cette connaissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des Livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'unique but que je me propose, celui d'être utile, et d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières Etudes font couler !

---

(1) Une définition présente une idée générale, qui suppose des idées particulières ; et l'Enfant n'ayant pas encore acquis ces idées particulières, ne peut entendre la définition.

J'ai compris, sous la dénomination de pronoms *adjectifs*, tous ceux que l'on appelle *démonstratifs*, *possessifs*, etc. parce que l'Enfant a vu ce qui se nomme *adjectif*, et parce qu'il *convient de diminuer le nombre des mots barbares* dans une Grammaire élémentaire.

Digitized by Google

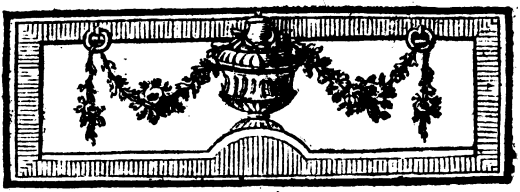

ÉLÉMENS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

LA Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y*.

On les appelle *voyelles*, parce que, seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'*e* ; *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert.

L'e *muet*, comme à la fin des mots *homme*, *monde* ; on l'appelle *muet*, parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'é *fermé*, comme à la fin de ces mots,

Digitized by Google

bonté, *café*; cet *é* se prononce la bouche presque fermée.

L'è *ouvert*, comme à la fin de ces mots, *procès*, *accès*, *succès*: pour bien prononcer cet *è*, il faut appuyer dessus, et desserrer les dents.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux*; prononcez *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*.

Il y a dix-huit consonnes; savoir: *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*: *ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu*: *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, etc.

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, l'*h*omme, l'*h*onneur, l'*h*istoire, etc. qu'on prononce comme s'il y avait l'*o*mme, l'*o*nneur, l'*i*stoire; alors on l'appelle *h muette*.

Mais dans les mots suivans, la *haine*, le *hameau*, le *héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit; alors on l'appelle *h aspirée*: ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *la haine*, et non pas *l'haine*; *les héros*, et non pas comme s'il y avait *les zhéros*.

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Digitized by Google

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour aire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et il est bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.
o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes qu'on appelle *accents ;* savoir, l'accent aigu (´) qui se met sur les *é* fermés : *bonté :* l'accent grave (`) qui se met sur les *è* ouverts, *accès :* et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours* ; savoir, le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Nom.

LE *Nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre*, *Paul*, *Livre*, *Chapeau*.

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables : *homme*, *cheval*, *maison*, sont des noms communs ; car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam*, *Eve*, *Paris*, *la Seine*.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *Roi*, un *lion* ; les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *Reine*, une *lionne*. Ensuite, par imitation, l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles, ni

Digitized by Google

femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* : le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

Comment se forme le pluriel dans les noms ?

Règle générale.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *Roi*, les *Rois* ; la *Reine*, les *Reines* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils* ; le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *caillou*, les *cailloux*.

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux*. (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article le, la, les.

L'ARTICLE est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article : *le*, *la*, au singulier ; *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père ; la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère* : *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins ; *les mères*, *les pères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connaît qu'un nom est du genre féminin, quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première remarque. On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *h* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire ;* mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. *Voyez* Chap. XI, *au mot Orthographe*, pag. 87.

Digitized by Google

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom ; *fruit* de *l'arbre*, *utile* à *l'homme*.

Alors, au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des* ; *à les* se change en *aux*.

EXEMPLES.

SINGULIER MASCULIN.

le Roi.
Palais *du* Roi, pour *de le* Roi.
J'obéis *au* Roi, pour *à le* Roi.

PLURIEL MASCULIN.

les Rois.
Palais *des* Rois, pour *de les* Rois.
J'obéis *aux* Rois, pour *à les* Rois.

PLURIEL FÉMININ.

les Reines.
des Reines, pour *de les* Reines.
aux Reines, pour *à les* Reines.

Au contraire, *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

la Reine.
de la Reine.
à la Reine.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'ADJECTIF est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon* père, *bonne* mère; *beau* livre, *belle* image : ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, sont des adjectifs joints aux noms *père*, *mère*, *etc.*

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose* : ainsi *habile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable.*

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin.* Cette différence de genres se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le féminin dans les adjectifs français ?

RÈGLE GÉNÉRALE.

Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *prudent*, *prudente*; *saint*, *sainte*; *méchant*, *méchante*; *petit*, *petite*; *grand*, *grande*; *poli*, *polie*; *vrai*, *vraie*, *etc.*

EXCEPTIONS.

Digitized by Google

EXCEPTIONS.

Première exception. Les adjectifs suivans, *cruel*, *pareil*, *fol*, *mol*, *ancien*, *bon*, *gras*, *gros*, *nul*, *net*, *sot*, *épais*, *etc.* doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet; *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, *grosse*, *nulle*, *nette*, *sotte*, *épaisse.*

Beau et *nouveau* ont au féminin, *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel*, *nouvel*, devant une voyelle ou une *h* muette : *bel oiseau*, *bel homme*, *nouvel appartement.*

Deuxième exception. Blanc, *franc*, *sec*, *frais*, ont au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche.*

Public, *caduc*, font *publique*, *caduque.*

Troisième exception. Les adjectifs *bref*, *naïf*, font au féminin *brève*, *naïve*, en changeant *f* en *v* ; *long* fait *longue.*

Quatrième exception. Malin, *bénin*, font *maligne*, *bénigne.*

Cinquième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse* ; *parleur*, *parleuse* ; *chanteur*, *chanteuse* : cependant *pécheur* fait *pécheresse* ; *acteur* fait *actrice*, *protecteur*, *protectrice.*

Sixième exception. Les adjectifs terminés en *x* se changent en *se* : *dangereux*, *dangereuse*; *honteux*, *honteuse* ; *jaloux*, *jalouse* : cependant *doux* fait *douce* ; *roux* fait *rousse.*

Digitized by Google

Comment se forme le pluriel ?

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant *s* à la fin : *bon*, *bonne* ; au pluriel, *bons*, *bonnes*, etc.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme *filial*, *fatal*, *frugal*, *pascal*, *pastoral*, *naval*, *trivial*, *vénal*, *littéral*, *conjugal*, *austral*, *boréal*, *final*.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

Le bon père, *la bonne mère* : *bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier : *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

De beaux jardins, *de belles fleurs* : *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel, etc.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE.

Le Roi et le Berger sont égaux après la mort : (et non pas *égal*).

Digitized by Google

Si les deux noms sont de différens genres, on met l'adjectif au masculin.

EXEMPLE.

Mon père et ma mère sont contents : (et non pas *contentes*).

Quant à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau* jardin, *grand* arbre, *etc.* D'autres se mettent après le nom, comme *habit* rouge, *table* ronde, *etc.* L'usage est le seul guide à cet égard.

(1) RÉGIMES DES ADJECTIFS.

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom : alors on appelle ce nom le *régime* de l'adjectif.

EXEMPLES.

Digne de récompense, content de son sort, utile à l'homme, semblable à son père, propre à la guerre. Récompense est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de*. *L'homme* est le régime de

(1) La manière d'accorder un mot avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *syntaxe* : ainsi, la syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxe : la syntaxe d'*accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. ; la syntaxe de *régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

Digitized by Google

l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *à*.

Degrés de signification dans les Adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification: le *positif*, le *comparatif*, et e *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *belle*, *agréable*.

Le *comparatif*, c'est l'adjectif avec comparaison: quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

Pour marquer un comparatif *de supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif; comme, *la rose est* plus *belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif *d'infériorité*, l'on met *moins* devant l'adjectif; comme, *la violette est* moins *belle que la rose*.

Pour marquer un comparatif *d'égalité*, on met *aussi* devant l'adjectif; comme, *la rose est* aussi *belle que la tulipe*.

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison: *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *moindre*, au lieu de *plus petit*; *pire*, au lieu de *plus mauvais*: comme, *la vertu est* meilleure *que la science*, *le mensonge est* pire *que l'indocilité*.

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime

Digitized by Google

la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif, on met *très*, ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris est une* très-*belle ville*, et alors le superlatif s'appelle *absolu*; ou *Paris est* la plus *belle des villes*, et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et Adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes : les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Les noms de nombre *ordinaux* se forment des cardinaux: ces noms sont *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dixaine*, une *douzaine*, etc.

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, etc.

Enfin, il y en a qui servent à multiplier, comme le *double*, le *triple*, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

LE *Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième personne est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est de deux genres ; masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

EXEMPLES.

SINGULIER. Je *ou* moi.

Me *pour* à moi, moi. { *Le maître* me *donnera un livre*, c'est-à-dire, *donnera* à moi. *Le maître* me *regarde*, c'est-à-dire, *regarde* moi.

PLURIEL. Nous.

Pronom de la seconde personne.

Il est de deux genres ; masculin, si c'est à

Digitized by Google

un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

EXEMPLES.

SINGULIER. Tu *ou* toi.

Te *pour* à toi, toi. { *Le maître* te *donnera un livre*, c'est-à-dire, *donnera* à toi. *Le maître* te *regarde*, c'est-à-dire, *regarde* toi.

PLURIEL. Vous.

Remarque. Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier ; par exemple, en parlant à un enfant : *vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troisième personne.

EXEMPLES.

SINGULIER. *Masculin*, Il. *Féminin*, Elle.

Lui *pour* à lui, à elle. { *Je* lui *dois le respect*, c'est-à-dire, *je dois* à lui, à elle.

Masculin, Le. *Féminin*, La. { *Je* le *connais*, c'est-à-dire, *je connais* lui. *Je* la *connais*, c'est-à-dire, *je connais* elle.

PLURIEL. *Masculin*, Ils *ou* Eux. *Féminin*, Elles.

Leur *pour* à eux, à elles. { *Je* leur *dois le respect*, c'est-à-dire, *je dois* à eux, à elles.

Les *pour* eux, elles. { *Je* les *connais*, c'est-à-dire, *je connais* eux, elles.

Il y a encore UN pronom de la troisième personne : *soi*, *se* ; il est des deux genres et des deux nombres : on l'appelle *pronom réfléchi*,

Digitized by Google

parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

EXEMPLES.

De Soi.

Se *pour* à soi, soi. { *Il* se *donne des louanges*, c'est-à-dire, *il donne* à soi. / *Il* se *flatte*, c'est-à-dire, *il flatte* soi.

Il y a deux mots qui servent de pronoms ;

SAVOIR :

1.° *En*, qui signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles* : ainsi quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre, *je parle* de lui, d'elle, *etc.* selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

2.° *Y*, qui signifie *à cette chose*, *à ces choses* ; comme quand on dit : *je m'y applique*, c'est-à-dire, *je m'applique* à cette chose, à ces choses.

Règle des Pronoms.

Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place ; ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal* ; *elle*, parce que ce pronom se rapporte à *tête* qui est du féminin et au singulier ; et en parlant de plusieurs jardins, dites : ils *sont beaux* ; *ils*, parce que ce pronom se rapporte à *jardins*, qui est du masculin et au pluriel.

Digitized by Google

Pronoms adjectifs.

1.° Il y a des pronoms adjectifs qui marquent la possession d'une chose, comme *mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau ; c'est-à-dire, le livre *qui est à moi*, le cheval *qui est à vous*, le chapeau *qui est à lui.*

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Mon	Ma.	Mes.
Ton	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Notre	Notre.	Nos.
Votre	Votre.	Vos.
Leur	Leur.	Leurs.

Première remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom : *mon livre*, *ton chapeau.*

Deuxième remarque. Mon, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette : on dit *mon* ame pour *ma* ame, *ton* humeur pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa* épée.

Autre Pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien	La mienne.	Les miens	Les miennes.
Le tien	La tienne.	Les tiens	Les tiennes.
Le sien	La sienne.	Les siens	Les siennes.
		Des deux genres.	
Le nôtre	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre	La vôtre.	Les vôtres.	
Le leur	La leur.	Les leurs.	

Digitized by Google

2.° Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis, *ce* livre, *cette* table, je montre un *livre*, une *table*.

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Ce, Cet	Cette.	Ces	Ces.
Celui	Celle.	Ceux	Celles.
Celui-ci	Celle-ci.	Ceux-ci	Celles-ci.
Celui-là	Celle-là.	Ceux-là	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce* village, *ce* hameau ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet* oiseau, *cet* homme.

Celui-ci, *celle-ci*, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches ; *celui-là*, *celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

3.° Il y a des pronoms *relatifs*, c'est-à-dire, qui ont rapport à un nom qui est devant ; comme quand je dis : *Dieu* qui *a créé le monde*, *qui* se rapporte à *Dieu* : *le livre* que *je lis*, *que* se rapporte à *livre*. Le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte, s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est l'antécédent du pronom relatif *qui* ; *livre* est l'antécédent du pronom relatif *que*.

Digitized by Google

Pronom relatif.

Qui
Dont *ou* de qui } *des deux genres et des deux nombres.*
Que

Règle de Qui *ou* Que *relatif.*

Qui, *que*, *relatif*, s'accorde avec son antécédent en *genre*, en *nombre* et en *personne* : ainsi dans cet exemple, l'*enfant* qui *joue*, *qui* est du singulier et de la troisième personne, parce que l'*enfant* est du singulier et de la troisième personne ; il est du masculin, si c'est un petit garçon qui joue ; il est du féminin, si c'est une petite fille.

4.° Il y a des pronoms *interrogatifs : qui ? quel ? quelle ?* comme quand on dit : qui *a fait cela ?* que *vous dirai-je ? Qui* ou *que* est interrogatif, quand il n'a point d'antécédent, et qu'on peut le tourner par *quelle personne ?* ou *quelle chose ?* Dans les deux exemples ci-dessus, on peut dire : *quelle personne* a fait cela ? *quelle chose* vous dirai-je ?

Pronoms indéfinis, c'est-à-dire, qui signifient d'une manière générale.

Il y a quatre sortes de pronoms *indéfinis*.

1.° Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme *on*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, *quiconque*, *chacun*, *chacune*, *autrui*, *personne*, *rien*. Quand je dis : on *frappe à la porte*, quelqu'un *vous appelle*, je parle d'une

Digitized by Google

personne, mais je ne désigne pas quelle elle est.

2.° Ceux qui sont toujours joints à un nom, comme *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*, *certaine*; exemple: *quelque* nouvelle, *certain* auteur.

3.° Ceux qui sont tantôt joints à un nom et tantôt seuls, comme *nul*, *nulle*; *aucun*, *aucune*; *l'un*, *l'autre*, *même*; *tel*, *telle*; *plusieurs*; *tout*, *toute*.

4.° Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui* que ce soit, *quoi* que ce soit, *quel*, *quelle* que; par exemple: *quel* que soit votre mérite, *quelle* que soit votre fortune. *Quoi* que; par exemple: *quoi* que vous fassiez. *Quelque*.... que; par exemple: *quelques* richesses que vous ayez. *Tout*.... que, *toute*.... que; par exemple: *tout* savant que vous êtes, la campagne *toute* belle qu'elle est.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

LE Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose: ainsi le mot *être*, *je suis*, est un verbe; le mot *lire*, *je lis*, est un verbe.

On connaît un verbe en français quand on peut y ajouter ces pronoms, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*; comme, je *lis*, tu *lis*, il

Digitized by Google

il *lit* ; nous *lisons* , vous *lisez* , ils *lisent*.

Les pronoms *je* , *nous* , marquent la première personne , c'est-à-dire , celle qui parle ; *tu* , *vous* , marquent la seconde personne , c'est-à-dire , celle à qui l'on parle ; *il* , *elle* , *ils*, *elles*, et tout nom placé devant un verbe , marquent la troisième personne , celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres ; le *singulier* , quand on parle d'une seule personne , comme : *je lis*, *l'enfant dort* ; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme : *nous lisons* , *les enfans dorment*.

Il y a trois temps ; le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement , comme, *je lis;* le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite , comme, *j'ai lu* ; le *futur* , qui marque que la chose sera ou se fera , comme , *je lirai*.

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés ; savoir : un *imparfait* , *je lisais* ; trois *parfaits* , *je lus* , *j'ai lu* , *j'eus lu* ; et un *plusque-parfait* , *j'avais lu*.

On distingue aussi deux futurs ; le futur *simple* , *je lirai* ; et le futur *passé* , *j'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes français.

1.° L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été , ou qu'elle sera.

2.° Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait , ou qu'elle aurait été, moyennant une condition.

Digitized by Google

3.° L'*impératif*, quand on commande de la faire.

4.° Le *subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5.° L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres, ni personnes, comme *lire*, *être*.

Réciter de suite les différens modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres : nous commencerons par ces deux verbes.

Digitized by Google

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.	PRÉTÉRIT INDÉFINI. (2)
Sing. J'ai.	J'ai eu.
Tu as. (1)	Tu as eu.
Il *ou* elle a.	Il a eu.
Plur. Nous avons.	Nous avons eu.
Vous avez.	Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont.	Ils ont eu.
IMPARFAIT.	PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.
J'avais.	J'eus eu.
Tu avais.	Tu eus eu.
Il avait.	Il eut eu.
Nous avions.	Nous eûmes eu.
Vous aviez.	Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles avaient.	Ils eurent eu.
PRÉTÉRIT DÉFINI.	PLUSQUE-PARFAIT.
J'eus.	J'avais eu.
Tu eus.	Tu avais eu.
Il eut.	Il avait eu.
Nous eûmes.	Nous avions eu.
Vous eûtes.	Vous aviez eu.
Ils eurent.	Ils avaient eu.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin.

(2) On appelle prétérit *défini*, celui qui marque un temps entièrement passé; exemple : *j'eus hier la fièvre.* On appelle prétérit *indéfini*, celui qui marque un temps dont il peut resser encore quelque partie à s'écouler; exemple : *j'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle prétérit *antérieur*, celui qui marque une chose faite avant une autre; exemple : *dès que nous eûmes vu la fête nous partîmes.*

Digitized by Google

FUTUR.

J'aurai
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi *j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu; nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

Digitized by Google

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue; ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

Digitized by Google

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : *j'eusse été, tu eusses été, il eût été; nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Sois.
Qu'il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

Digitized by Google

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON,

En ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime,
Tu aimes,
Il *ou* elle aime.
Nous aimons,
Vous aimez,
Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais,
Tu aimais,
Il aimait.
Nous aimions,
Vous aimiez,
Ils *ou* elles aimaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aimai,
Tu aimas,
Il aima,
Nous aimâmes,
Vous aimâtes,
Ils aimèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé,
Tu as aimé,
Il a aimé.
Nous avons aimé,
Vous avez aimé,
Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé,
Tu eus aimé,
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé,
Vous eûtes aimé,
Ils eurent aimé. (1)

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais aimé,
Tu avais aimé,
Il avait aimé.
Nous avions aimé,
Vous aviez aimé,
Ils avaient aimé.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement; le voici :

J'ai eu aimé,
Tu as eu aimé,
Il a eu aimé.
Nous avons eu aimé,
Vous avez eu aimé,
Ils ont eu aimé.

Digitized by Google

FUTUR.

J'aimerai,
Tu aimeras,
Il aimera.
Nous aimerons,
Vous aimerez,
Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé,
Tu auras aimé,
Il aura aimé.
Nous aurons aimé,
Vous aurez aimé,
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais,
Tu aimerais,
Il aimerait.
Nous aimerions,
Vous aimeriez,
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé,
Tu aurais aimé,
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé,
Vous auriez aimé,
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *j'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé ; nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aime,
Qu'il aime,
Aimons,
Aimez,
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aime,
Que tu aimes,
Qu'il aime.
Que nous aimions,
Que vous aimiez,
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse,
Que tu aimasses,
Qu'il aimât.
Que nous aimassions,
Que vous aimassiez,
Qu'ils aimassent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie aimé,
Que tu aies aimé,
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé,
Que vous ayez aimé,
Qu'ils aient aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé,
Que tu eusses aimé,
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé,
Que vous eussiez aimé,
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

Digitized by Google

PARTICIPES.	
PRÉSENT.	PASSÉ.
Aimant.	Aimé, aimée; ayant aimé.
	FUTUR.
	Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeler*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON,

En IR.

INDICATIF.	
PRÉSENT.	
Je finis,	Il finit.
Tu finis,	Nous finîmes,
Il finit.	Vous finîtes,
Nous finissons,	Ils finirent.
Vous finissez,	PRÉTÉRIT INDÉFINI.
Ils finissent.	J'ai fini,
IMPARFAIT.	Tu as fini,
Je finissais,	Il a fini.
Tu finissais,	Nous avons fini,
Il finissait.	Vous avez fini,
Nous finissions,	Ils ont fini.
Vous finissiez,	PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.
Ils finissaient.	J'eus fini,
PRÉTÉRIT DÉFINI.	Tu eus fini,
Je finis,	Il eut fini.
Tu finis,	Nous eûmes fini,
	Vous eûtes fini,
	Ils eurent fini. (1)

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici :

J'ai eu fini,	Nous avons eu fini,
Tu as eu fini,	Vous avez eu fini,
Il a eu fini.	Ils ont eu fini.

Digitized by Google

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais fini,
Tu avais fini,
Il avait fini.
Nous avions fini,
Vous aviez fini,
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai,
Tu finiras,
Il finira.
Nous finirons,
Vous finirez,
Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini,
Tu auras fini,
Il aura fini.
Nous aurons fini,
Vous aurez fini,
Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais,
Tu finirais,
Il finirait.
Nous finirions,
Vous finiriez,
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini,
Tu aurais fini,
Il aurait fini.
Nous aurions fini,
Vous auriez fini,
Ils auraient fini.

On dit aussi : *j'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini; nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Finis,
Qu'il finisse.
Finissons,
Finissez,
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je finisse,
Que tu finisses,
Qu'il finisse.
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse,
Que tu finisses,
Qu'il finît.
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie fini,
Que tu aies fini,
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini,
Que vous ayez fini,
Qu'ils aient fini.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini,
Que tu eusses fini,
Qu'il eût fini.

Digitized by Google

Que nous eussions fini,
Que vous cussiez fini,
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PRÉTÉRIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie ; ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir* ; mais ce dernier a deux participes : *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des Prêtres : *béni*, *bénie*, par-tout ailleurs. *Haïr* ; mais ce verbe fait au présent de l'indicatif je *hais*, tu *hais*, il *hait* : on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIÈME CONJUGAISON,

En OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois,
Tu reçois,
Il reçoit.
Nous recevons,
Vous recevez,
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais,
Tu recevais,
Il recevait.
Nous recevions,
Vous receviez,
Ils recevaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je reçus,
Tu reçus,
Il reçut.
Nous reçûmes,
Vous reçûtes,
Ils reçurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai reçu,
Tu as reçu,
Il a reçu.

Digitized by Google

Nous avons reçu,
Vous avez reçu,
Ils ont reçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus reçu,
Tu eus reçu,
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu,
Vous eûtes reçu,
Ils eurent reçu. (1)

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais reçu,
Tu avais reçu,
Il avait reçu.
Nous avions reçu,
Vous aviez reçu,
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai,
Tu recevras,
Il recevra.
Nous recevrons,
Vous recevrez,
Ils recevront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu,
Tu auras reçu,
Il aura reçu.
Nous aurons reçu,
Vous aurez reçu,
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais,
Tu recevrais,
Il recevrait.
Nous recevrions,
Vous recevriez,
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu,
Tu aurais reçu,
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu,
Vous auriez reçu,
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *j'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu; nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois,
Qu'il reçoive.
Recevons,
Recevez,
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je reçoive,
Que tu reçoives,
Qu'il reçoive.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement ; le voici :

J'ai eu reçu,
Tu as eu reçu,
Il a eu reçu.
Nous avons eu reçu,
Vous avez eu reçu,
Ils ont eu reçu.

Que

Digitized by Google

Que nous recevions,
Que vous receviez,
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse,
Que tu reçusses,
Qu'il reçût.
Que nous reçussions,
Que vous reçussiez,
Qu'ils reçussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie reçu,
Que tu aies reçu,
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu,
Que vous ayez reçu,
Qu'ils aient reçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu,
Que tu eusses reçu,
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu,
Que vous eussiez reçu,
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue; ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *appercevoir, concevoir, devoir, percevoir.*

QUATRIÈME CONJUGAISON,

En RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends,
Tu rends,
Il rend.
Nous rendons,
Vous rendez,
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais,
Tu rendais,
Il rendait.
Nous rendions,
Vous rendiez,
Ils rendaient.

Digitized by Google

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je rendis,
Tu rendis,
Il rendit.
Nous rendîmes,
Vous rendîtes,
Ils rendirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai rendu,
Tu as rendu,
Il a rendu.
Nous avons rendu,
Vous avez rendu,
Ils ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus rendu,
Tu eus rendu,
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu,
Vous eûtes rendu,
Ils eurent rendu. (1)

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais rendu,
Tu avais rendu,
Il avait rendu.
Nous avions rendu,
Vous aviez rendu,
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai,
Tu rendras,
Il rendra.
Nous rendrons,
Vous rendrez,
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu,
Tu auras rendu,
Il aura rendu.
Nous aurons rendu,
Vous aurez rendu,
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais,
Tu rendrais,
Il rendrait.
Nous rendrions,
Vous rendriez,
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu,
Tu aurais rendu,
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu,
Vous auriez rendu,
Ils auraient rendu.

On dit aussi, *j'eusse rendu.*

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici:

J'ai eu rendu,
Tu as eu rendu,
Il a eu rendu.
Nous avons eu rendu,
Vous avez eu rendu,
Ils ont eu rendu.

Digitized by Google

tu eusses rendu, il eût rendu; nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Rends,
Qu'il rende.
Rendons,
Rendez,
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.
Que je rende,
Que tu rendes,
Qu'il rende.
Que nous rendions,
Que vous rendiez,
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.
Que je rendisse,
Que tu rendisses,
Qu'il rendît.
Que nous rendissions,
Que vous rendissiez,
Qu'ils rendissent,

PRÉTÉRIT.
Que j'aie rendu,
Que tu aies rendu,
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu,
Que vous ayez rendu,
Qu'ils aient rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.
Que j'eusse rendu,
Que tu eusses rendu,
Qu'il eût rendu,
Que nous eussions rendu,
Que vous eussiez rendu,
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.
Rendre.
PRÉTÉRIT.
Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.
Rendant.
PASSÉ.
Rendu, rendue; ayant rendu.
FUTUR.
Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *entendre*, *suspendre*, *vendre*.

Digitized by Google

Des Temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe, ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

	Présent de l'Infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'Indicatif.	Prétérit de l'Indicatif.
Première Conjugaison.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
Seconde Conjugaison.	Finir.	Finissant.	Fini.	Je finis.	Je finis.
	Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
	Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
	Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Troisième Conjugaison.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
Quatrième Conjugaison.	Rendre.	Rendant.	Rendu.	Je rends.	Je rendis.
	Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
	Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
	Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
	Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plains.	Je plaignis.

Digitized by Google

I.

Du présent de l'indicatif se forme l'impératif, en ôtant seulement le pronom *je*; exemples : *j'aime*, impératif *aime; je finis*, impératif *finis; je reçois*, impératif *reçois; je rends*, impératif *rends*.

Excepté quatre verbes : *je suis*, impératif *sois; j'ai*, impératif *aie; je vais*, impératif *va: je sais*, impératif *sache*.

II.

Du prétérit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai;* imparfait du subjonctif *que j'aimasse;* et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je finis, je finisse; je reçus, je reçusse; je rendis, je rendisse*.

III.

Du présent de l'infinitif on forme :

1.° Le futur de l'indicatif, en changeant *r* ou *re* en *rai;* exemples : *aimer, j'aimerai; finir, je finirai; rendre, je rendrai*.

Exceptions.

Première conjugaison. *Aller*, futur *j'irai; envoyer, j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur *je tiendrai; venir, je viendrai; courir, je courrai;*

Digitized by Google

cueillir, je cueillerai; mourir, je mourrai; acquérir, j'acquerrai.

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur *je recevrai; avoir, j'aurai; échoir, j'écherrai; pouvoir, je pourrai; savoir, je saurai; s'asseoir, je m'asseyerai; voir, je verrai; vouloir, je voudrai; valoir, je vaudrai; falloir, il faudra; pleuvoir, il pleuvra.*

Quatrième conjugaison. *Faire*, futur *je ferai; être, je serai.*

2.° Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rais* sans exception : *j'aimerai*, conditionnel *j'aimerais; je finirai, je finirais; je recevrai, je recevrais; je rendrai, je rendrais.*

IV.

Du participe présent on forme :

1.° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais* : *aimant*, imparfait *j'aimais; finissant, je finissais; recevant, je recevais; rendant, je rendais.*

Exceptions.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant, j'avais; sachant, je savais.*

2.° Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant; nous aimons; finissant, nous finissons; recevant, nous recevons; rendant, nous rendons.*

Digitized by Google

Excepté : *étant, nous sommes; ayant, nous avons ; sachant , nous savons.*

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez : vous aimez , vous finissez , vous recevez , vous rendez.*

Excepté : *faisant , vous faites ; disant , vous dites.*

Et la troisième personne en *ent : ils aiment, ils finissent* , etc.

3.° Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant , que j'aime ; finissant , que je finisse ; rendant , que je rende.*

EXCEPTIONS.

Première conjugaison. *Allant , que j'aille.*
Seconde conjugaison. *Tenant , que je tienne ; venant , que je vienne ; acquérant , que j'acquière.*

Troisième conjugaison. *Recevant , que je reçoive ; pouvant , que je puisse ; valant , que je vaille ; voulant , que je veuille* (1) *; mouvant , que je meuve ; fallant , qu'il faille.*

Quatrième conjugaison. *Buvant , que je boive ; faisant, que je fasse; étant, que je sois.*

V.

Du participe passé on forme tous les temps composés (de deux mots), en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir, être*, comme

(1) *Que tu veuilles , qu'il veuille ; que nous voulions , que vous vouliez , qu'ils veuillent.*

Digitized by Google

j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu; j'avais aimé, j'avais fini, j'avais reçu, j'avais rendu; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu, etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

TEMPS PRIMITIFS DES VERBES IRRÉGULIERS.

Présent de l'infinitif.	Participe présent.	Participe passé.	Présent de l'indicatif.	Prétérit de l'indicatif.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller, Puer,	Allant, Puant,	Allé, Pué,	Je vais, Je pus,	J'allai, Je puai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir, Cueillir, Fuir, Mourir,	Courant, Cueillant, Fuyant, Mourant.	Couru, Cueilli, Fui, Mort,	Je cours, Je cueille, Je fuis, Je meurs,	Je courus. Je cueillis. Je fuis. Je mourus.

Digitized by Google

Suite de la seconde Conjugaison.

PRÉSENT de l'infinitif.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif.	PRÉTÉRIT de l'indicatif.
Faillir,		Failli,		Je faillis.
Acquérir,	Acquérant,	Acquis,	J'acquiers,	J'acquis.
Saillir,	Saillant,	Sailli,	Il saille,	Il saillit.
Tressaillir,	Tressaillant,	Tressailli,	Je tressaille,	Je tressaillis.
Vêtir,	Vêtant,	Vêtu,	Je vêts,	Je vêtis.
Revêtir,	Revêtant,	Revêtu,	Je revêts,	Je revêtis.
TROISIEME CONJUGAISON.				
Choir.				
Déchoir,		Déchu,	Je déchois,	Je déchus.
Echoir,	Échéant,	Echu,	Il échet,	J'échus.
Falloir,		Fallu,	Il faut,	Il fallut.
Mouvoir,	Mouvant,	Mu,	Je meus,	Je mus.
Pleuvoir,	Pleuvant,	Plu,	Il pleut,	Il plut.
Pouvoir,	Pouvant,	Pu,	Je puis,	Je pus.
Savoir,	Sachant,	Su,	Je sais,	Je sus.
S'asseoir,	S'asseyant,	Assis,	Je m'assieds,	Je m'assis.
Surseoir,		Sursis,	Je sursois,	Je sursis.
Valoir,	Valant,	Valu,	Je vaux,	Je valus.
Voir,	Voyant,	Vu,	Je vois,	Je vis.
Pourvoir,	Pourvoyant,	Pourvu,	Je pourvois,	Je pourvus.
Vouloir,	Voulant,	Voulu,	Je veux,	Je voulus.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Battre,	Battant,	Battu,	Je bats,	Je battis.
Boire,	Buvant,	Bu,	Je bois,	Je bus.
Braire,			Il brait.	
Bruire,	Bruyant.			
Circoncire,		Circoncis,	Je circoncis,	Je circoncis.
Clore, Clorre,		Clos,	Je clos.	
Conclure,	Concluant,	Conclu,	Je conclus,	Je conclus.
Confire,		Confit,	Je confis,	Je confis.

Digitized by Google

Suite de la quatrième Conjugaison.

PRÉSENT de l'infinitif.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif.	PRÉTÉRIT de l'indicatif.
Coudre,	Cousant,	Cousu,	Je couds,	Je cousis.
Croire,	Croyant,	Cru,	Je crois,	Je crus.
Dire,	Disant,	Dit,	Je dis,	Je dis.
Maudire,	Maudissant,	Maudit,	Je maudis,	Je maudis.
Écrire,	Écrivant,	Écrit,	J'écris,	J'écrivis.
Exclure,	Excluant,	Exclu,	J'exclus,	J'exclus.
Faire,	Faisant,	Fait,	Je fais,	Je fis.
Prendre,	Prenant,	Pris,	Je prends,	Je pris.
Lire,	Lisant,	Lu,	Je lis,	Je lus.
Luire,	Luisant,	Lui,	Je luis.	
Mettre,	Mettant,	Mis,	Je mets,	Je mis.
Moudre,	Moulant,	Moulu,	Je mouds,	Je moulus.
Naître,	Naissant,	Né,	Je nais,	Je naquis.
Nuire,	Nuisant,	Nui,	Je nuis,	Je nuisis.
Rire,	Riant,	Ri,	Je ris,	Je ris.
Rompre,	Rompant,	Rompu,	Je romps,	Je rompis.
Absoudre,	Absolvant,	Absous,	J'absous.	
Résoudre,	Résolvant,	Résous, résolu,	Je résous,	Je résolus.
Suffire,	Suffisant,	Suffi,	Je suffis,	Je suffis.
Suivre,	Suivant,	Suivi,	Je suis,	Je suivis.
Traire,	Trayant,	Trait,	Je trais.	
Vaincre,	Vainquant,	Vaincu,	Je vaincs,	Je vainquis
Vivre,	Vivant,	Vécu,	Je vis,	Je vécus.

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples* : par exemple, les composés *promettre*, *admettre*, etc. se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.

Au moyen de cette table, et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer.

Digitized by Google

Accord des verbes avec leur nominatif ou sujet.

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe, ce qui est, ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui ?* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif ;* quand je dis : *l'enfant est sage, qui est-ce qui est sage ?* Réponse, *l'enfant :* voilà le nominatif ou sujet du verbe *est. Le lièvre court, qui est-ce qui court ?* Réponse, *le lièvre :* voilà le nominatif du verbe *court.*

Règle.

Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

Exemples.

Je parle : parle est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez tous deux : parlez* est au nombre pluriel et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

Première remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

Exemple.

Mon frère et ma sœur lisent.

Deuxième remarque. Quand les deux sujets

Digitized by Google

sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde : la seconde est plus noble que la troisième.

EXEMPLES.

Vous et moi nous lisons.
Vous et votre frère vous lisez.

(La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

RÉGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbe *actif* celui après lequel on peut mettre, *quelqu'un, quelque chose. Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *aimer quelqu'un.* Par exemple, *j'aime Dieu :* ce mot qui suit le verbe actif, s'appelle le *régime* de ce verbe. On connaît le régime en faisant la question *qu'est-ce que ?* Exemple : *qu'est-ce que j'aime ?* Réponse, *Dieu. Dieu* est le régime du verbe *j'aime.*

REGLE.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom).

EXEMPLES.

J'aime Dieu.

Le

Digitized by Google

Le chat mange la *souris : la souris* est le régime du verbe *mange.*

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

EXEMPLE.

Je vous *aime*, pour *j'aime* vous; *il* m'*aime*, pour *il aime* moi.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect ;* ce second régime se marque par les mots *à* ou *de :* comme, *donner une image* à *l'enfant; enseigner la grammaire* à *l'enfant; écrire une lettre* à *son ami : à l'enfant*, est le régime indirect des verbes *donner, enseigner ; à son ami*, est le régime indirect du verbe *écrire. Accuser quelqu'un* de *mensonge ; avertir quelqu'un* d'*une faute ; délivrer quelqu'un* du *danger : de mensonge*, est le régime indirect du verbe *accuser*, etc.

Tout verbe actif a un passif : ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe passif ; et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de.* Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase, *le chat mange la souris*, dites : *la souris est mangée* par *le chat ; j'aime mon père tendrement*, dites : *mon père est tendrement aimé* de *moi.*

Digitized by Google

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, *ou* aimée,
Tu es aimé, *ou* aimée,
Il est aimé, *ou* elle est aimée.
Nous sommes aimés, *ou* aimées,
Vous êtes aimés, *ou* aimées,
Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

Imparfait.

J'étais aimé, *ou* aimée,
Tu étais aimé, *ou* aimée,
Il était aimé, *ou* elle était aimée.
Nous étions aimés, *ou* aimées,
Vous étiez aimés, *ou* aimées,
Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

Prétérit défini.

Je fus aimé, *ou* aimée.
Tu fus aimé, *ou* aimée,
Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
Nous fûmes aimés, *ou* aimées,
Vous fûtes aimés, *ou* aimées,
Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé, *ou* aimée,
Tu as été aimé, *ou* aimée,
Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
Nous avons été aimés, *ou* aimées,
Vous avez été aimés, *ou* aimées,
Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé, *ou* aimée,
Tu eus été aimé, *ou* aimée,
Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.

Digitized by Google

Vous eûtes été aimés, *ou* aimées,
Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
Tu avais été aimé, *ou* aimée,
Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
Nous avions été aimés, *ou* aimées,
Vous aviez été aimés, *ou* aimées,
Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou* aimée,
Tu seras aimé, *ou* aimée,
Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
Nous serons aimés, *ou* aimées,
Vous serez aimés, *ou* aimées,
Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou* aimée,
Tu auras été aimé, *ou* aimée,
Il aura été aimé, *ou* elle aura été aimée.
Nous aurons été aimés, *ou* aimées,
Vous aurez été aimés, *ou* aimées,
Ils auront été aimés, *ou* elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé, *ou* aimée,
Tu serais aimé, *ou* aimée,
Il serait aimé, *ou* elle serait aimée.
Nous serions aimés, *ou* aimées,
Vous seriez aimés, *ou* aimées,
Ils seraient aimés, *ou* elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé, *ou* aimée,
Tu aurais été aimé, *ou* aimée,
Il aurait été aimé, *ou* elle aurait été aimée.
Nous aurions été aimés, *ou* aimées,
Vous auriez été aimés, *ou* aimées,
Ils auraient été aimés, *ou* elles auraient été aimées.

On dit aussi : *j'eusse été aimé*, ou *aimée*; *tu eusses été aimé*, ou *aimée*; *il eût été aimé*, ou *elle eût été aimée*: *nous eussions été aimés*, ou *aimées*; *vous eussiez été aimés*, ou *aimées*, *ils eussent été aimés*, ou *elles eussent été aimées*.

Digitized by Google

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Sois aimé, *ou* aimée,
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Soyons aimés, *ou* aimées,
Soyez aimés, *ou* aimées,
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé, *ou* aimée,
Que tu sois aimé, *ou* aimée,
Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit aimée.
Que nous soyons aimés, *ou* aimées,
Que vous soyez aimés, *ou* aimées,
Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé, *ou* aimée,
Que tu fusses aimé, *ou* aimée,
Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût aimée.
Que nous fussions aimés, *ou* aimées,
Que vous fussiez aimés, *ou* aimées,
Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles fussent aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée,
Que tu aies été aimé, *ou* aimée,
Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle ait été aimée.
Que nous ayons été aimés, *ou* aimées,
Que vous ayez été aimés, *ou* aimées,
Qu'ils aient été aimés, *ou* qu'elles aient été aimées.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée,
Que tu eusses été aimé, *ou* aimée,
Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle eût été aimée.
Que nous eussions été aimés, *ou* aimées,
Que vous eussiez été aimés, *ou* aimées,
Qu'ils eussent été aimés, *ou* qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé, *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé, *ou* aimée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant aimé, *ou* aimée.

Digitized by Google

PASSÉ.	FUTUR.
Ayant été aimé, *ou* aimée.	Devant être aimé, *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être fini*, *être reçu*, *être rendu*, etc. etc. etc.

RÉGIMES DES VERBES PASSIFS.

RÈGLE.

On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

EXEMPLES.

La souris est mangée par *le chat.*
Un enfant sage est aimé de *ses parens.*
Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*; dites :
Les méchans seront punis de *Dieu*, et non pas *seront punis* par *Dieu.*

VERBES NEUTRES.

ON appelle *neutres*, les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, ni *quelque chose : languir*, *dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *languir quelqu'un*, *dormir quelque chose*, etc. (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne sont ni *actifs*, ni *passifs.*)

La plupart des verbes neutres se conju-

Digitized by Google

guent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir : je dors, j'ai dormi, j'avais dormi, j'aurais dormi*, etc.

Mais il y a des verbes neutres qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir, arriver, tomber*, etc.

Conjugaisons des Verbes neutres.

INDICATIF.

Présent.

Je tombe,
Tu tombes,
Il *ou* elle tombe.
Nous tombons,
Vous tombez,
Ils *ou* elles tombent.

Imparfait.

Je tombais,
Tu tombais,
Il *ou* elle tombait.
Nous tombions,
Vous tombiez,
Ils *ou* elles tombaient.

Prétérit défini.

Je tombai,
Tu tombas,
Il *ou* elle tomba.
Nous tombâmes,
Vous tombâtes.
Ils *ou* elles tombèrent.

Prétérit indéfini.

Je suis tombé, *ou* tombée,
Tu es tombé, *ou* tombée,
Il est tombé, *ou* elle est tombée.
Nous sommes tombés, *ou* tombées,
Vous êtes tombés, *ou* tombées,
Ils sont tombés, *ou* elles sont tombées.

Prétérit antérieur.

Je fus tombé, *ou* tombée,
Tu fus tombé, *ou* tombée,
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées,
Vous fûtes tombés, *ou* tombées,
Ils furent tombés, *ou* elles furent tombées.

Plusque-parfait.

J'étais tombé, *ou* tombée,
Tu étais tombé, *ou* tombée,
Il était tombé, *ou* elle était tombée.
Nous étions tombés, *ou* tombées,
Vous étiez tombés, *ou* tombées,

Digitized by Google

Ils étaient tombés, *ou* elles étaient tombées.

FUTUR.

Je tomberai,
Tu tomberas,
Il *ou* elle tombera.
Nous tomberons,
Vous tomberez,
Ils *ou* elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé, *ou* tombée,
Tu seras tombé, *ou* tombée,
Il sera tombé, *ou* elle sera tombée.
Nous serons tombés, *ou* tombées,
Vous serez tombés, *ou* tombées,
Ils seront tombés, *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais,
Tu tomberais,
Il *ou* elle tomberait.
Nous tomberions,
Vous tomberiez,
Ils *ou* elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais tombé, *ou* tombée,
Tu serais tombé, *ou* tombée,
Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
Nous serions tombés, *ou* tombées,
Vous seriez tombés, *ou* tombées,
Ils seraient tombés, *ou* elles seroient tombées.

On dit aussi : *je fusse tombé*, ou *tombée; tu fusses tombé*, ou *tombée ; il fût tombé*, ou *elle fût tombée : nous fussions tombés*, ou *tombées ; vous fussiez tombés*, ou *tombées ; ils fussent tombés*, ou *elles fussent tombées.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Tombe,
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Tombons,
Tombez,
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je tombe,
Que tu tombes,
Qu'il *ou* qu'elle tombe.
Que nous tombions,
Que vous tombiez,
Qu'ils *ou* qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse,
Que tu tombasses,
Qu'il *ou* qu'elle tombât.
Que nous tombassions,
Que vous tombassiez,
Qu'ils *ou* qu'elles tombassent.

Digitized by Google

PRÉTÉRIT.

Que je sois tombé, *ou* tombée,
Que tu sois tombé, *ou* tombée,
Qu'il soit tombée, *ou* qu'elle soit tombée.
Que nous soyons tombés, *ou* tombées,
Que vous soyez tombés, *ou* tombées,
Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé, *ou* tombée,
Que tu fusses tombé, *ou* tombée,
Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
Que nous fussions tombés, *ou* tombées,
Que vous fussiez tombés, *ou* tombées,
Qu'ils fussent tombées, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PRÉTÉRIT.

Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Tombant.

PASSÉ.

Tombé, tombée; étant tombé.

FUTUR.

Devant tomber.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *sortir*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *descendre*, *monter*, *passer*, *venir*, et ses composés, *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc. etc.

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

RÉGIMES DES VERBES NEUTRES.

RÈGLE.

On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

Digitized by Google

EXEMPLES.

A.	DE.
Nuire à *la santé.*	*Médire* de *quelqu'un.*
Plaire au *Seigneur.*	*Profiter des leçons.*
Convenir à *quelqu'un.*	*Jouir* de la *liberté.*

VERBES RÉFLÉCHIS.

ON appelle verbes *réfléchis*, ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne; comme, *je me flatte, tu te loues, il se blesse*, etc.

Les verbes *réfléchis* se conjuguent comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

CONJUGAISON DES VERBES RÉFLÉCHIS.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens,
Tu te repens,
Il *ou* elle se repent.
Nous nous repentons,
Vous vous repentez,
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je me repentis, etc.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je me suis repenti, *ou* repentie.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti, *ou* repentie.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai repenti, *ou* repentie.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.

Digitized by Google

PASSÉ.

Je me serais repenti, *ou* repentie.

On dit aussi : *je me fusse repenti*, ou *repentie*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Repens-toi,
Qu'il *ou* qu'elle se repente.
Repentons-nous,
Repentez-vous,
Qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PRÉTÉRIT

Que je me sois repenti, *ou* repentie.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti, *ou* repentie.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PRÉTÉRIT.

S'être repenti, *ou* repentie.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, s'étant repenti, *ou* repentie.

FUTUR.

Devant se repentir.

REMARQUE. *Me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois régime *direct*, comme dans *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte* moi ; *tu te blesseras*, c'est-à-dire, *tu blesseras* toi ; et quelquefois ils sont régime *indirect*, comme dans cet exemple : *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais* à moi *une loi* ; *il s'est fait honneur*, c'est-à-dire, *il a fait honneur* à soi, etc.

Digitized by Google

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle verbe *impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier ; comme, *il faut*, *il importe*, *il pleut*, etc. Il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

Conjugaison des Verbes impersonnels.

INDICATIF.

Présent.
Il faut.

Imparfait.
Il fallait.

Prétérit défini.
Il fallut.

Prétérit indéfini.
Il a fallu.

Prétérit antérieur.
Il eut fallu.

Plusque-parfait.
Il avait fallu.

Futur.
Il faudra.

Futur passé.
Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

Présent.
Il faudrait.

Passé.
Il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

Présent *ou* Futur.
Qu'il faille.

Imparfait.
Qu'il fallût.

Prétérit.
Qu'il ait fallu.

Plusque-parfait.
Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

Présent.
Falloir.

PARTICIPE.

Passé.
Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre

Digitized by Google

un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant on dit, *il joue*, ce n'est pas un impersonnel, parce qu'à la place du mot *il*, on peut mettre *l'enfant*, et dire *l'enfant joue.*

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

LE *Participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant*, *aimé ;* il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu ;* il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité.

ACCORD DES PARTICIPES.

Participe présent, *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant.*

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre, ni nombre.

EXEMPLES.

Un homme lisant. *Une femme* lisant.
Des hommes lisant. *Des femmes* lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent, devant lequel on met le mot *en*, comme : *les jeunes gens*

Digitized by Google

gens se forment l'esprit en *lisant de bons livres.* (1)

Participe passé, *aimé*, *fini*, *reçu*, *rendu*.

Le participe passé s'accorde ou avec son nominatif, ou avec son régime.

Accord du Participe passé avec le Nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet; c'est-à-dire, que l'on ajoute *e*, si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est pluriel.

EXEMPLES.

Mon frère a été puni.	*Ma sœur a été* punie.
Mes frères ont été punis.	*Mes sœurs ont été* punies. (2)
Mon frère est tombé.	*Ma sœur est* tombée.
Mes frères sont tombés.	*Mes sœurs sont* tombées.

Exception unique. Dans les temps composés des verbes *réfléchis*, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif; on dit d'une femme: *elle s'est* mis *cela dans la tête* (et non pas *mise*); *quelques païens se sont* donné *la mort* (et non pas se sont *donnés*).

---

(1) Il ne faut pas confondre avec le participe présent, certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire, qui viennent des verbes). On dit: *un homme* obligeant, *une femme* obligeante; ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime; mais quand je dis: *cette femme est d'un bon caractère*, obligeant *tout le monde quand elle peut; obligeant* est ici *participe*, puisqu'il a le régime *tout le monde*.

(2) Le participe *été* n'a ni féminin, ni pluriel; on dit: *elle a été*, *ils ont été*.

Digitized by Google

Deuxième règle. Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif.

EXEMPLES.

Mon père a écrit *une lettre.* | *Ma mère* a écrit *une lettre.*
Mes frères ont écrit *une lettre.* | *Mes sœurs* ont écrit *une lettre.*

(Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.)

Accord du Participe passé avec le Régime.

Première règle. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

EXEMPLES.

La lettre que vous avez écrite, *je l'ai* lue.
Les livres que j'avais prêtés, *on les a* rendus.
Quelle affaire avez-vous entreprise ?
Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
Quand la race de Caïn se fut multipliée....

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement pronom : *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous, quels.* (1)

---

(1) Autrefois on mettait deux exceptions : 1.° quand le nominatif est après le participe, comme, *la leçon que vous ont* donné *vos maîtres ;* 2.° quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme, *Adam et Eve que Dieu avait* créé *innocens.* Mais c'est à tort ; il faut dans le premier exemple *donnée*, et dans le second, il faut *créés.* (Essais de Grammaire par d'Olivet.)

Digitized by Google

Deuxième règle. Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

EXEMPLES.

J'ai écrit *une lettre.*	*J'ai* écrit *des lettres.*
Vous avez acheté *un livre.*	*Vous avez* acheté *des livres.*

(*Ecrit*, *acheté*, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe.)

Remarque. On dit sans faire accorder : *les vertus que j'ai* entendu *louer*, *les vices que j'ai* résolu *d'éviter* : *que* n'est pas ici le régime des participes *entendu*, *résolu*, mais des infinitifs suivans, *louer*, *éviter* : pour connaître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici : *j'ai entendu les vertus : j'ai résolu les vices.*

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

LA *Préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède ; par exemple, quand je dis : *le fruit* de *l'arbre*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre* ; quand je dis, *utile* à *l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile* ; quand je dis, *j'ai reçu de*

Digitized by Google

mon père, *de* sert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, etc. *De*, *à*, sont des prépositions; le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

Cette espèce de mots s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

Prépositions françaises.

Pour marquer la place, ou *le lieu*.

A. Attacher *à* la muraille, vivre *à* Paris, aller *à* Rome.

Dans. Être *dans* la maison, serrer *dans* une cassette.

En. Etre *en* Italie : voyager *en* Allemagne.

De. Sortir *de* la ville : venir *de* la province.

Chez. Être *chez* un ami : ce livre est *chez* le Libraire.

Devant. Le Berger marche *devant* le Troupeau : allez *devant* moi.

Après. J'irai *après* vous : courir *après* quelqu'un.

Derrière. Les Laquais vont *derrière* leur Maître : se cacher *derrière* un mur.

Parmi. Cet Officier fut trouvé *parmi* les morts.

Sur. Avoir son chapeau *sur* la tête : mettre un flambeau *sur* la table.

Sous. Mettre un tapis *sous* les pieds : tout ce qui est *sous* le ciel.

Vers. Les yeux levés *vers* le ciel : l'aimant se tourne *vers* le Nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée *avant* le courrier.

Digitized by Google

Entre. Tenir un enfant *entre* ses bras : *entre* le Printemps et l'Automne.
Dès. Cette rivière est navigable *dès* sa source : *dès* sa plus tendre enfance.
Depuis. Depuis Paris jusqu'à Orléans : *depuis* la création jusqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger *avec* ses amis : il est parti *avec* la fièvre.
Pendant. Pendant la guerre.
Durant. Durant la guerre.
Outre. Compagnie de cent hommes, *outre* les Officiers.
Selon. Se conduire *selon* la raison.
Suivant. Suivant la Loi.

Pour marquer séparation.

Sans. Les soldats *sans* leurs Officiers.
Hors. Tout est perdu, *hors* l'honneur.
Excepté. Tout est perdu, *excepté* l'honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Ecoliers révoltés *contre* le Maître ; plaider *contre* quelqu'un.
Malgré. Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant. Il a fait cela, *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres : son respect *envers* ses Supérieurs.
Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.
Pour. Travailler *pour* le bien public : étudier *pour* son instruction.

Digitized by Google

Pour marquer la cause, le moyen.

Par. Fléchir *par* ses prières : tout a été créé *par* la parole de Dieu.

Moyennant. J'espère *moyennant* la grace de Dieu.

Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'*ADVERBE* est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la signification : quand on dit, *cet enfant parle distinctement ;* par ce mot *distinctement*, l'on fait entendre qu'il parle d'une manière plutôt que d'une autre.

1.° Il y a des adverbes qui marquent la *manière :* ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme sagement de *sage*, poliment de *poli*, agréablement d'*agréable*, modestement de *modeste*, etc.

2.° Il y a des adverbes qui marquent l'*ordre*, comme *premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant ;* exemple : d'abord *il faut éviter le mal*, ensuite *il faut faire le bien.*

3.° Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au-delà*,

Digitized by Google

dessus, *par-tout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*; exemple : ou *êtes-vous ? Je suis* ici ; *je vais* là.

4.° Il y a des adverbes de temps, comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, etc. Exemple : *cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique* jamais.

5.° Il y a des adverbes de quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, etc. Exemple : *il parle* beaucoup *et réfléchit* peu.

6.° Enfin il y a des adverbes de *comparaison*, comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc. Exemple : plus *sage*, aussi *sage*, moins *sage que vous.*

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes : on dit chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, etc.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. L'on a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble, pour former un sens : les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition* : la plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe ; comme, *je chante*, *vous lisez*, *l'homme meurt* : souvent le verbe a un régime, comme *je chante un air*, *vous lisez une lettre*, etc.

Digitized by Google

La *conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase ; par exemple, quand on dit : *il pleure* et *il rit en même temps*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit.*

Différentes sortes de Conjonctions.

1.° Pour marquer la liaison : *et*, *ni*, *aussi*, *que.*

2.° Pour marquer opposition ; *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant.*

3.° Pour marquer division : *ou*, *ou bien*, *soit.*

4.° Pour marquer exception, *sinon*, *quoique.*

5.° Pour comparer : *comme*, *de même que*, *ainsi que.*

6.° Pour ajouter : *de plus*, *d'ailleurs*, *outre que*, *encore.*

7.° Pour rendre raison : *car*, *parce que*, *puisque*, *vu que.*

8.° Pour marquer l'intention : *afin que*, *de peur que.*

9.° Pour conclure ; *or*, *donc*, *ainsi*, *de sorte que.*

10.° Pour marquer le temps : *quand*, *lorsque*, *comme*, *dès que*, *tandis que.*

11.° Pour marquer le doute : *si*, *supposé que*, *pourvu que*, *en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions ; l'usage les fera connaître : la plus ordinaire est *que* : on distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *lequel*, *laquelle.*

Digitized by Google

Régime des Conjonctions.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que*, et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait ; comme : *je souhaite, je doute* que *cet enfant soit jamais savant.*

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'*Interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'ame, comme la joie, la douleur, etc.

La joie : *Ah ! Bon !*
La douleur : *Aye ! Ah ! Hélas ! Ouf !*
La crainte : *Ha ! Hé !*
L'aversion : *Fi ! Fi donc !*
L'admiration : *Oh !*
Pour encourager : *Çà. Allons. Courage.*
Pour appeler : *Hola ! Hé !*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

Digitized by Google

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

Des Lettres.

H est aspirée dans *héros;* on dit, *le héros :* mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme ;* on dit, l'*héroïsme de la vertu.*

l au milieu et à la fin des mots, quand elle est précédée d'un *i*, est ordinairement *mouillée*, et se prononce comme à la fin de ces mots, *soleil*, *orgueil*, *famille*, *bouillir.*

On écrit *œil*, que l'on prononce comme *euil.*

s entre deux voyelles se prononce comme *z ;* exemple : *maison*, *poison ;* excepté les mots *préséance*, *présupposer*, où l'on conserve la prononciation de l'*s.*

d à la fin du mot, *grand* se prononce comme *t* devant une voyelle ou une *h* muette: *grand homme ;* on prononce comme s'il y avait *grant homme.*

gn au milieu d'un mot se prononce comme dans *ignorance*, *magnanime.*

t ne se prononce pas à la fin de ces mots *respect*, *aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain* comme s'il y avait *respec humain.*

Des Noms composés.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom, ils prennent tous deux la marque

Digitized by Google

du pluriel ; exemple : un *arc-boutant*, des *arcs-boutans.*

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms ; exemple : *un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.*

Quand il est composé d'une préposition ou d'un verbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel ; exemple : *un entre-sol, des entre-sols ; un garde-fou, des garde-foux.*

Noms de nombre.

Cent au pluriel, et *vingt* dans quatre-*vingt*, six-*vingt*, prennent une *s* quand ils sont suivis d'un nom ; exemple : deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, six-vingts *arbres.*

Pour la date des années on écrit *mil ;* exemple : *le froid fut très-grand en* mil *sept cent neuf ;* par-tout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s : deux* mille *hommes.*

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv ;* exemple : *il y a neuf ans ;* prononcez *neuv ans.*

On dit *une demi-heure, une demi-livre :* ce mot *demi* ne change pas, quand il est devant le nom ; mais dites : une heure et *demie*, une livre et *demie :* quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

Noms partitifs.

On appelle *noms partitifs*, ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre ; comme, *la plupart de, une infinité de, beaucoup de, peu de*, etc.

Digitized by Google

Les noms partitifs suivis d'un nom pluriel, veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

Exemples. *La plupart des enfans* sont légers.
Peu d'enfans sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de* et non pas *des*, devant un adjectif; exemple; *j'ai lu* de *bons livres*; et non pas *des* bons livres: *j'ai vu* de *belles maisons*; et non pas *des* belles maisons.

Pronoms.

1.° *Vous* employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple. *Mon fils*, *vous* serez estimé, *si vous* êtes sage.

2.° *Le*, *la*, *les*, sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont article. L'article est toujours suivi d'un nom: *le* frère, *la* sœur, *les* hommes; au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme, *je* le *connais*, *je* la *respecte*, *je* les *estime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre, ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe; par exemple, si l'on disait à une dame: *Madame*, *êtes-vous malade?* il faudrait qu'elle répondit: *oui*, *je* le *suis*, et non pas *je* la *suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade*: *on doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on* le *peut*; je mets *le*, parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder*.

3.° N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif

Digitized by Google

nominatif vague et indéterminé, comme *on*, *chacun*, *ce*, etc. EXEMPLES.

On *ne doit jamais parler* de soi.

Chacun *songe à* soi.

N'aimer que soi, *c'est être un mauvais citoyen.*

4.° Il ne faut pas se servir du pronom *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase; ainsi ne dites pas : *Paris est beau, j'admire* ses *bâtimens;* mais dites : j'en *admire les bâtimens.*

On emploie bien *son*, *sa*, *ses*, etc. pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase; ainsi on dit bien : *la Seine a* sa *source en Bourgogne.* (1)

5.° Il faut dire : *c'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui: c'est à vous-même* que *je veux parler*, et non pas *à qui* je veux. (Dans ces deux phrases *que* n'est pas relatif, mais conjonction.)

6.° *Qui* relatif est toujours de la même personne que son *antécédent;* ainsi il faut dire : *moi* qui *ai vu; vous* qui *avez vu; nous* qui *avons vu*, etc.

7.° *Qui* précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes; ainsi ne dites pas : *les sciences* à qui *je m'applique*, mais auxquelles *je m'applique.*

8.° *Ce* devant le verbe *être* veut ce verbe

(1) Cependant, quoique le nom de *chose* ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, quand il est régi par une préposition; comme : *Paris est beau, j'admire la grandeur de* ses *bâtimens.*

Digitized by Google

au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle; on dit: c'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous qui*; mais il faut dire: ce sont *eux*, ce sont *elles*, ce sont *vos ancêtres qui ont bâti cette maison.*

9.° *Tout* mis pour *quoique*, *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin; ainsi dites: *les enfans*, tout *aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir bien des défauts.*

Tout ne change ni de genre, ni de nombre, devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette; ainsi dites: *ces images*, tout *amusantes qu'elles sont, ne me plaisent pas.*

Mais si l'adjectif féminin est au *singulier*, ou si, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute*, *toutes*; exemple: *cette image*, toute *amusante qu'elle est, ne me plaît pas: ces images*, toutes *belles qu'elles sont, ne me plaisent pas.* (1)

10.° *Quelque.... que* s'emploie de cette manière, s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*; alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE. *Les rois*, quelque *puissans* qu'*ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.*

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE. Quelques *richesses* que *vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

(1) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle: *ils sont* tout *interdits*; *elles sont* tout *interdites*, etc. (c'est-à-dire, *entièrement* interdits).

Digitized by Google

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés *quel*, ou *quelle* que ; *quels*, ou *quelles* que.

EXEMPLE. Quelle *que soit votre force*, quelles *que soient vos richesses*, *vous ne devez pas vous enorgueillir : votre puissance*, quelle *qu'elle soit*, *ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

11.° *Celui-ci*, *celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu ; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

EXEMPLE. *Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent ;* celui-ci *riait toujours*, celui-là *pleurait sans cesse.*

Ceci désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée ; exemple : *je n'aime pas* ceci ; *donnez-moi* cela.

12.° Le mot *personne* employé comme *pronom*, est du masculin ; on dit : *je ne connais* personne *plus heureux que lui ;* mais *personne* employé comme *nom* est du féminin : cette personne est très-*heureuse.*

On ne dit plus : *un chacun*, *un quelqu'un.*

Remarques sur les Verbes.

I. Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe, 1.° quand on interroge ; exemple : *Que penseront de vous* les honnêtes gens, *si vous n'êtes pas sage ! Irai-je ? Viendras-tu ? Est-il arrivé !*

Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il*, *elle*, *on ;* exemple : *Appelle-t-il ! Viendra-t-elle ! Aime-t-on les paresseux !*

Digitized by Google

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable ; ne dites pas : *cours-je*, *mens-je*, *sors-je*, *dors-je*, etc. Il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours ? est-ce que je mens ? est-ce que je dors ?*

2.° Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un ; exemple : *je me croirai heureux*, *disait* un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3.° Après *tel*, *ainsi ;* exemple : *tel était* son avis : *ainsi mourut* cet homme.

4.° Après les verbes impersonnels ; exemple : *il est arrivé* un grand malheur.

II. On ne doit se servir du prétérit *défini* qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien ; ainsi ne dites pas : j'étudiai *aujourd'hui*, *cette semaine*, *cette année*, parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés ; ne dites pas non plus : j'étudiai *ce matin ;* il faut, pour le prétérit *défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour ; mais on dit bien : j'étudiai *hier*, *la semaine dernière*, *l'an passé*, etc.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non ; on dit bien : j'ai étudié *ce matin*, j'ai étudié *hier*, j'ai étudié *cette semaine*, j'ai étudié *la semaine passée*, etc.

III. A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que* (quand elle régit ce mode) ?

Digitized by Google

Première règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que*. *Exemples.*

Il faut / *Il faudra* } *que vous soyez plus attentif.*

Deuxième règle. Quand le premier verbe est à l'un des prétérits, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif. *Exemples.*

Il fallait
Il fallut
Il a fallu
Il eût fallu
Il aurait fallu
} *que vous fussiez plus attentif.*

Remarques sur les Prépositions.

1.° Ne confondez pas *autour* et *à l'entour*; *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime : *autour d'un trône*; *à l'entour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *il était sur son trône, et ses fils étaient* à l'entour.

2.° Ne confondez pas *avant* et *auparavant*; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime : *avant l'âge, avant le temps*; *auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime : *ne partez pas si-tôt, venez me voir auparavant.*

3.° *Au travers* est suivi de la préposition *de* : *au travers* des ennemis; *à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers les ennemis.*

Remarques sur les Adverbes.

1.° *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre ; *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la con-

Digitized by Google

jonction *que ;* on ne dit pas : *il a davantage* de *brillant que* de *solide*, mais *plus* de *brillant ;* on ne dit pas : *il se fie* davantage *à ses lumières* qu'*à celles des autres*, mais *il se fie* plus *à ses lumières.*

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe ; exemple : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

2.° Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à ;* on ne dit point : *il est* prêt à *tomber*, mais *il est* près de *tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne ;* ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : *l'armée est* en *campagne ;* mais il faut dire *j'ai passé l'été à la campagne.*

Remarque sur le Régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs, ou par deux verbes à-la-fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent. *Exemples.*

Cet homme est utile et cher à sa famille.

Cet Officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille ;* on ne peut pas dire : *cet Officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parce le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville.*

CHAPITRE XI.

De l'Orthographe.

L'ORTHOGRAPHE est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

Digitized by Google

Orthographe des Noms.

1.° La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une capitale. *Pierre, Paris.*

2.° Tous les noms qui ne finissent point par *s* au singulier, en prennent une au pluriel; exemple : *un jardin charmant; des jardins charmans.*

3.° C'est une faute d'écrire sans *h* les mots qui commencent par cette lettre; écrivez *l'honneur*, et non pas *l'onneur*: quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'une dans *honorer*.

4.° On écrit avec *mp compte*, *compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement *comte*, *comté*, titre, dignité; avec une *n conte*, *conter*, pour signifier *raconter*.

5.° On écrit avec *mp champ* pour signifier *terre*; et avec *nt chant* pour signifier l'action de *chanter*.

6.° On écrit ainsi *faim*, besoin de manger; et *fin*, le terme où finit une chose : *la mort est la fin de la vie.*

Mots en ace *et en* asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace*, *besace*, *grimace*, *espace*, *place*, *race*, *grace*, etc.

Et par *sse*, *terrasse*, *basse*, *grasse*; tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j'aimasse*, *j'appellasse*, etc.

Mots en ance *et en* ence.

On écrit par *a* les mots suivans : *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, etc.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, etc. (On suit à cet égard l'orthographe latine : *abundantia*, *prudentia*.)

Mots en èce *et en* esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*; et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, etc.

Mots en ice *et en* isse.

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*, etc.

Et par *sse*, *écrevisse*, *réglisse*, *jaunisse*; tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et quatrième conjugaison : *je finisse*, *je rendisse*.

Digitized by Google

Mots en sion, tion, xion, ction.

On écrit par une *s*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, etc. et par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discrétion*, etc.

Remarque. *t*, conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'un *x* : *question*, *indigestion*, *mixtion* ; autrement il se prononce comme *s* : *attention* ; prononcez *attension*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *complexion*, *génuflexion*, etc. et par *ct*, *action*, *distinction*, *séduction*, *prédilection*, etc.

(*Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales ; la lecture et le dictionnaire doivent en tenir lieu.*)

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'Indicatif.

Singulier. 1.° Si la première personne finit par *e*, *j'aime*, *j'ouvre*, etc. on ajoute *s* à la seconde ; la troisième est semblable à la première ; exemple : *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*.

2.° Si la première personne finit par *s*, ou *x*, la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis*, *tu finis*, *il finit*. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d* : il *rend*, il *vend*, il *prétend*.)

Pluriel. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons*, *ez*, *ent* : *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment* ; *nous finissons*, *vous finissez*, *ils finissent*.

Imparfait de l'Indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ais*, *ais*, *ait* ; *ions*, *iez*, *aient*.

J'aimais, *tu aimais*, *il aimait* ; *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimaient*.

Prétérit de l'Indicatif.

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons ; *ai*, *is*, *us*, *ins*, de cette manière :

J'aimai, *tu aimas*, *il aima* ; *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *ils aimèrent*.

Je finis, *tu finis*, *il finit* ; *nous finîmes*, *vous finîtes*, *ils finirent*.

Digitized by Google

Je reçus, tu reçus, il reçut; nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent.

Je devins, tu devins, il devint; nous devinmes, vous devîntes, ils devinrent.

Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra; rons, rez, ront.*

J'aimerai, tu aimeras, il aimera; nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Je recevrai, tu recevras, il recevra; nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. (1)

Conditionnel présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait; rions, riez, raient.*

J'aimerais, tu aimerais, il aimerait; nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient.

Je recevrais, tu recevrais, il recevrait; nous recevrions, vous recevriez, ils recevraient.

Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e, es, eions, iez, ent.*

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime; que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait du Subjonctif.

Il y a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse*, de cette manière :

J'aimasse, tu aimasses, il aimât; nous aimassions, vous aimassiez, ils aimassent.

Je finisse, tu finisses, il finît; nous finissions, vous finissiez, qu'ils finissent.

Je reçusse, tu reçusses, il reçût; nous reçussions, vous reçussiez, ils reçussent.

Je devinsse, tu devinsses, il devînt : nous devinssions, vous devinssiez, ils devinssent.

Remarquez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

---

(1) N'écrivez pas *je recevrai, je renderai;* on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Digitized by Google

REMARQUES

Sur l'Orthographe des Pronoms, Adverbes et autres Mots.

LEUR ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe; alors il signifie *à eux*, *à elles* : *ces enfans ont été sages*, *je* leur *donnerai un prix*.

Leur, suivi d'un nom pluriel, prend un *s*; alors il signifie *d'eux*, *d'elles* : *un père aime ses enfans*, *mais il n'aime pas* leurs *défauts*.

On ne met point d'accent sur *o* dans *notre*, *votre*, quand ils sont devant un nom : *votre père*, *notre maison*; mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le nôtre*, *le vôtre*, *la nôtre*, *la vôtre*; exemple : mon *livre est plus beau que le* vôtre.

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu : *allez-là*; on n'en met point sur *la*, article : la *reine*; ni sur le pronom féminin *la* : *je* la *connais*.

On met un accent grave sur *où*, adverbe de lieu : *où allez-vous?*

On n'en met point sur *ou* conjonction : *c'est vous* ou *moi*.

On met un accent grave sur *à* préposition : *je vais à Paris*.

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir* : *il a de l'esprit*.

On met un accent circonflexe sur *dû* participe du verbe *devoir* : *rendez à chacun ce qui lui est* dû; on n'en met point sur *du*, article : *la lumière* du *soleil*.

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a*, *e*, *i*.

a, *e*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

Le, on dit : *l'ami*, *l'enfant*, *l'instinct*, *l'oiseau*, *l'univers*, *l'honneur*, pour le *enfant*, etc.

La, on dit : *l'abeille*, *l'épée*, *l'intention*, *l'oisiveté*, etc. pour la *abeille*, la *épée*.

Digitized by Google

Je, on dit : *j'apprends*, *j'étudie*, *j'honore*, *j'oublie*, etc. pour je *apprends*, etc.

Me, on dit : *vous m'aimez*, *vous m'estimez*, *vous m'instruisez*, etc. pour me *aimez*.

Te, on dit : *je t'avertis*, *je t'ennuie*, *je t'invite*, etc. pour te *avertis*, etc.

Se, on dit : *il s'amuse*, *il s'ennuie*, *il s'instruit*, *il s'occupe*, pour se *amuse*, etc.

De, on dit : *beaucoup d'apparence*, *d'ignorance*, *d'orgueil*, pour de *apparence*, etc.

Ne, on dit : *je n'aime pas*, *je n'estime pas*, *il n'obéit pas*, pour ne *aime*, etc.

Que, on dit : *qu'avez-vous fait ? qu'importe ?* pour que *avez-vous fait*, etc.

Ce, on dit : *c'est la vérité*, pour ce *est*, etc.

E, à la fin des mots *quelque*, *entre*, *jusque*.

Quelque, perd *e* devant *un*, *autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

Entre, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

Jusque, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'à Paris*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'ici*.

I, se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : s'il *arrive*, s'ils *arrivent*.

Du Trait d'Union.

Le *Trait d'Union* (-) se met entre les verbes et *je*, *me*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces mots sont placés après le verbe.

EXEMPLES. *Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ; achèvera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en*, etc.

On met encore le Trait d'union entre deux mots tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre*, *courte-pointe*, *avant-coureur*.

Du Tréma.

Le *Tréma* (··). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles, *i*, *u*, *e*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme *haïr*, *païen*, *aïeul*, *ambiguë*, pour empêcher qu'on ne prononce ce dernier mot comme *fatigue*.

Digitized by Google

De la Cédille.

La *Cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon*, *leçon*, *façade*, *reçu*.

De la Parenthèse.

La *Parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets (), dans lesquels on renferme quelques mots détachés; exemple: *Celui qui évite d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter. 1.° La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

EXEMPLES.

La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase. EXEMPLE.

L'étude rend savant, la réflexion rend sage.

2.° Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases, dont l'une dépend de l'autre. EXEMPLE.

La douceur est, à la vérité, une vertu; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

3.° Les deux points (:) se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir. EXEMPLE.

Il ne faut jamais se moquer des misérables: car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?

4.° Le point (.) se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini. EXEMPLE.

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

5.° Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment un interrogation. EXEMPLE.

Quoi de plus beau que la vertu?

6.° Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration. EXEMPLE.

Qu'il est doux de servir le Seigneur!

FIN.

Digitized by

Digitized by Google